Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 10 (1918)

Heft: 12

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE

ORGANE DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Abonnement: 3 fr. par an Pour l'Etranger: Port en sus Abonnem. postal, 20 cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'Union syndicale suisse, Berne Téléphone 3168 o o o Kapellenstrasse 8 o o o Compte de chèques Nº III 1366 ♦♦♦♦♦♦♦♦♦ Paraît tous les mois ♦♦♦♦♦♦♦♦

o Expédition et administration : o Imprim. de l'Union, Berne. 0000 Kapellenstrasse, 60000

SOMMAIRE: Page	S 6. Victo
1. Les revendications de la grève	
2. La grève générale	8. Le pr
3. Dictature du Prolétariat ou Démocratie	
4. Les cheminots et la grève générale	10. Mout
5. L'éducation par le syndicat	11. Bibli

6. Victor Adler	90
7. Commission syndicale suisse	90
8. Le programme des revendications ouvrières de la C. G. T. française	91
9. Dans les fédérations syndicales	92
10. Mouvement syndical international	92
11. Bibliographie	92

Les revendications de la grève

Personne n'aurait pu supposer que la grève générale — la première en Suisse — aurait un tel succès. On savait les syndicats forts et bien organisés; mais, jamais, même les plus optimistes ne prévoyaient une participation si grande et dans toutes les localités, même les plus reculées. Vraiment, c'est avec raison que le Président de la Confédération pouvait dire aux députés socialistes des Chambres: « Vous possédez une force terrible ». Cette force est d'autant plus imposante qu'elle reste disciplinée et unie, malgré les provocations de toutes sortes. Le spectacle de ces centaines de mille travailleurs quittant leur travail sur un signal de leurs mandataires et qui y retournent avec le même ensemble, calmes et dignes, arracha des cris d'admiration et ranima la confiance de ceux qui, à force de lutter contre l'ignorance et la passivité s'étaient peu à peu laissés gagner par le doute en une victoire ouvrière.

Une ère nouvelle apparaît maintenant au prolétariat! Après toutes les privations et les misères endurées et que la guerre avait accentuées encore, le puissant mouvement qui vient de se déclancher a été pour beaucoup une révélation. Une révélation aussi pour la bourgeoisie qui jamais n'aurait pu se figurer un tel déploiement de forces ouvrières et un encouragement pour celles-ci à reprendre la lutte avec toujours plus de méthode et de persévérance.

Les résultats sont de ceux qui ne se comptabilisent pas immédiatement; quoique déjà nous parviennent de divers côtés d'heureux symptômes qui nous prouvent que la bourgeoisie comprend enfin que la classe ouvrière ne saurait désormais se contenter de vagues promesses. La formation de gardes civiques, que la peur a suggérée à la réaction, n'arrêtera pas le souffle émancipateur qui passe sur le prolétariat. Il espère en

plus de justice avec plus de foi que jamais, maintenant qu'il s'est imposé à l'attention du pays par la mobilisation de ses forces.

Ce que le peuple veut, ce n'est pas la domination d'une classe sur l'autre. La crainte due à la mauvaise conscience de la bourgeoisie est vaine. La justice sociale s'établira par l'organisation consciente des forces ouvrières et non par leur dictature. La proclamation du Comité d'action d'Olten ne laisse aucun doute à ce sujet. Que demande-t-il:

- 1. Réélection immédiate du Conseil national sur la base de la représentation proportionnelle.
- 2. Droit de vote actif et passif des femmes. 3. Introduction de l'obligation générale au travail.
- 4. Introduction de la semaine de travail de 48 heures.
- 5. Réorganisation de l'armée, dans le sens d'une armée populaire.
- 6. Garantie du service de ravitaillement d'accord avec les producteurs agricoles.
 - 7. Assurance vieillesse et d'invalidité.
- 8. Monopole d'Etat pour l'importation et l'exportation.
- 9. Amortissement de toutes les dettes d'Etat par les possesseurs.

Où est le bolchévisme dans ce programme?

Le premier point dément absolument toutes les assertions de la presse capitaliste. Les travailleurs suisses ne demandent que ce qui leur revient en droit et rien de plus.

La bourgeoisie peut-elle en dire autant; elle qui a saboté l'initiative populaire demandant la

proportionnelle?

On a reproché au Comité d'action de vouloir imposer son programme par la violence, ce qui est absolument faux puisqu'il a préféré donner l'ordre de cesser la grève plutôt que de déchaîner la guerre civile.